



CYCLONE

EN ENTREPRISE : COMMENT AGIR ?



EN DÉBUT DE SAISON CYCLONIQUE

SE PREPARER

- Vérifier la validité de son contrat d'assurance
- Bien lire les exclusions, notamment celles qui concernent les prestations en l'absence de déclaration de catastrophe naturelle
- Informer ses employés des consignes d'urgence et de sécurité
- Élaguer les arbres
- Évaluer ses stocks et son mobilier professionnel
- Repérer les points de coupure d'eau, de gaz et d'électricité

RÉALISER SON KIT DE SURVIE

- Mettre dans un sac : radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, sifflet, trousse de premiers secours, médicaments indispensables, couvertures, vêtements de rechange, barres de céréales, etc.

S'INFORMER

- Consulter le Plan de Prévention des Risques Naturels de la Mairie de ma commune.

EN ÉTAT D'ALERTE CYCLONIQUE

SE METTRE EN SÉCURITÉ

- Enregistrer ses données informatiques sur une clé USB ou un disque dur externe
- Protéger les ouvertures, vitrines et espaces de stockage
- Verrouiller toutes les issues
- Mettre son matériel, son mobilier et ses documents importants hors d'eau
- Arrimer tout objet pouvant se transformer en projectile
- Démontez les installations aériennes si possible
- Garer les véhicules à l'abri si possible
- Couper le gaz et l'électricité
- Inviter les salariés à rejoindre leur domicile

S'INFORMER ET INFORMER

- Écouter la radio et suivre les instructions données par les autorités

APRÈS LES INTEMPÉRIES

DOCUMENTER

- Conserver les preuves des dégâts avant de nettoyer (photos, ou constat d'huissier)
- Constituer un dossier d'évaluation des dommages pour l'assureur avec des justificatifs

S'INFORMER

- Attendre l'information de rétablissement complet du réseau électrique pour remettre les matériels en fonctionnement
- Attendre les consignes des autorités pour recommencer la consommation d'eau

COMMUNIQUER

- Catastrophe naturelle déclarée : déposer son dossier à son assureur
- Sinon : contacter son assureur pour connaître les démarches à faire



**L'esprit
GAGNANT !**